



ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
du mardi 13 octobre 2026**

CONVOCATION

Date : 7 octobre 2026

Affichée le : 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le treize octobre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 30

Volants : 39

Pouvoirs : 9

Absent : 0

Étaient présents : M. Omar YAQOUB - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - Mme Danielle SOKOLONSKI - M. Amadou KA - Mme Peggy MOUELLÉ - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOU - M. Thierno DIALLO - Mme Rosa OULD SAID - Mme Fadhila KEZZOUL - M. Mohamed CAHOUC - M. Marouane BOUJDOUN - Mme Karima BOUHAMIDA - Mme Patricia RÉGENT - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - Mme Nazish PERVAIZ - M. Mohamadou M'BAYE - Mme Néjia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - M. Ahmed BOUKHALFA - M. Adnane AKABLI - Mme Döndü ALKAYA - M. Emmanuel PERRIN - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Majida EL BAKKALI - M. Karim BOUKHACHBA.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

15 OCT. 2026

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

19 OCT. 2026

Absents représentés

M. ZAFAR Amir

Mme TOUATI-AHMED Wanessa

M. NOUWYNCK Alexandre

Mme ALHERBE Bénédicte

Mme YAQOUB Sarah

M. FADHLI Heddi

Mme BEJAOUI Nabila

Mme DHOURY-LEHNER Sophie

Mme FAZAL Loubina

Pouvoir à Mme PERVAIZ Nazish

Pouvoir à M. KA Amadou

Pouvoir à Mme EL HARCHAOU El Hame

Pouvoir à Mme MOUELLÉ Peggy

Pouvoir à M. RIFI SAIDI Abdelaziz

Pouvoir à M. DIALLO Thierno

Pouvoir à M. ASSAMTI Mohamed

Pouvoir à M. DEME Abdoulaye

Pouvoir à Mme LAMBRE Fabienne

Absents non représentés

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI

33 Contrat de prêt à usage à titre gratuit - Association Alpha Creil

■ Rapport de présentation :

El Hame EL HARCHAOU, Adjointe

La Ville de Creil souhaite poursuivre son soutien aux associations locales et contribuer au dynamisme de la vie associative sur son territoire.

L'association ALPHA CREIL, dont l'objet est notamment de développer des actions d'alphabétisation contribuant à l'insertion sociale et professionnelle des habitants, bénéficie actuellement d'une mise à disposition de locaux communaux situés 37 rue Boursier à Creil.

Cette mise à disposition répond à un objectif d'intérêt public local et permet à l'association de disposer de locaux nécessaires à la réalisation de ses activités d'alphabétisation, à ses réunions internes et au suivi administratif de ses activités.

Il convient de formaliser et de renouveler cette mise à disposition dans le cadre d'un contrat de prêt à usage à titre gratuit, pour une durée de trois ans à compter du 1er novembre 2026, avec les conditions d'occupation, d'entretien, d'assurance et de restitution prévues au contrat, et conformément aux dispositions des articles 1875 et suivants du Code civil.

Il vous est proposé d'approuver le contrat de prêt à usage à titre gratuit entre la Ville de Creil et l'association ALPHA CREIL, portant sur une partie des locaux communaux situés au 37 rue Boursier et d'autoriser monsieur

le Maire, ou son représentant, à signer ledit contrat, ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026

Reçu en préfecture le 19/10/2026

Publié le

S²LO

ID : 060-216001743-20261019-DEL33_CM131026-AU

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L212

Vu le code civil, notamment ses articles 1875 et suivants

Vu le contrat de prêt à usage annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la commission « Culture, Vie Associative, Mémoire et Patrimoine Historique » en date du 14 septembre 2026,

Considérant les relations existantes entre la Ville et l'Association et la volonté de la Ville de développer les actions d'alphabétisation mises en œuvre par l'Association, au bénéfice des habitants,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 39	Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver les termes du contrat de prêt à usage à titre gratuit entre la Ville de Creil et l'association Alpha Creil, portant sur une partie des locaux communaux situés au 37 rue Boursier, ci-annexé à la présente délibération.

Article 2 : de préciser que le contrat de prêt à usage à titre gratuit est consenti pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} novembre 2026, dans les conditions prévues par le contrat annexé.

Article 3 : d'autoriser monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ledit contrat, ainsi que tout avenant nécessaire à son exécution.

CREIL, le 19 OCT. 2026
Pour extrait certifié conforme,



Omar YAQOUB

ay

Maire de Creil
Président de l'ACSO

Danielle SOKOLONSKI

La secrétaire de séance